



## N°1

# Bulletin de liaison

Bilan d'activité - Mars 2007

## Sommaire

P2 : Emergence et objectifs  
du réseau

P3 : Bilan de la réactualisation  
des données

P4 : Diagnostics, expertises,  
notes d'information

P6 : Assistance technique et  
transfert de compétences

P8 : Bilan des actions en  
cartes

## Editorial

La Mission d'Assistance Technique pour la gestion et la protection des zones humides auprès des particuliers propriétaires et gestionnaires et des collectivités locales du département des Pyrénées Atlantiques s'est mise en place à l'été 2004 (réseau SAGNE) soutenue par le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général, les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau ; elle s'est appuyée sur l'inventaire de 120 sites d'importance représentant une superficie de 730 hectares.

Elle a permis la démultiplication d'opérations concrètes de sensibilisation, de formation et d'information pour la conservation de ces zones et l'adhésion de 20 adhérents au réseau représentant une superficie de 108 hectares.

Dans le même temps, 160 hectares de zones humides ont disparu.

La mobilisation reste donc entière pour comprendre ces phénomènes et mettre en place les moyens et mesures qui éviteront la disparition d'autres zones humides dans le département. La prochaine mission devra donc se donner comme premier objectif le maintien du zonage actuel.



**Claudine LACROIX**

Responsable, Conseillère territoriale à l'Espace rural  
Agence de l'Eau Adour Garonne  
Délégation de Pau

## Émergence et objectifs du Réseau

La création du réseau SAGNE Zones Humides en Pyrénées-Atlantiques résulte de plusieurs programmes d'études réalisés sur les zones humides du département depuis 1996. Suite à la mise en place en 2001 d'un réseau SAGNE en région Midi-Pyrénées, la constitution d'un réseau de ce type en Pyrénées-Atlantiques s'inscrit en outre dans un projet de développement et d'homogénéisation des actions inter-régionales. En 2004, le CREN Aquitaine a restitué aux différents partenaires du projet une étude de préfiguration intégrant une programmation triennale 2004-2006 des futures missions du réseau.

Le réseau SAGNE Zones Humides 64 a pour objectifs de répondre à trois besoins principaux :

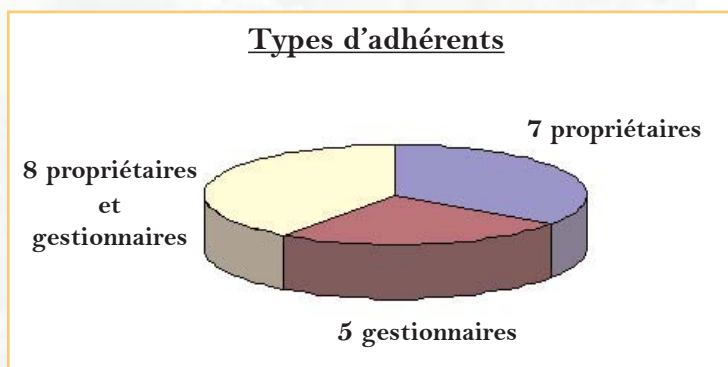
- 1 - **Démultiplier les actions** de conservation sur les zones humides des Pyrénées-Atlantiques
- 2 - **Développer un outil d'aide** à la décision en matière de conservation et de gestion
- 3 - **Homogénéiser les réseaux SAGNE** et développer la complémentarité avec d'autres acteurs

## Résultats généraux

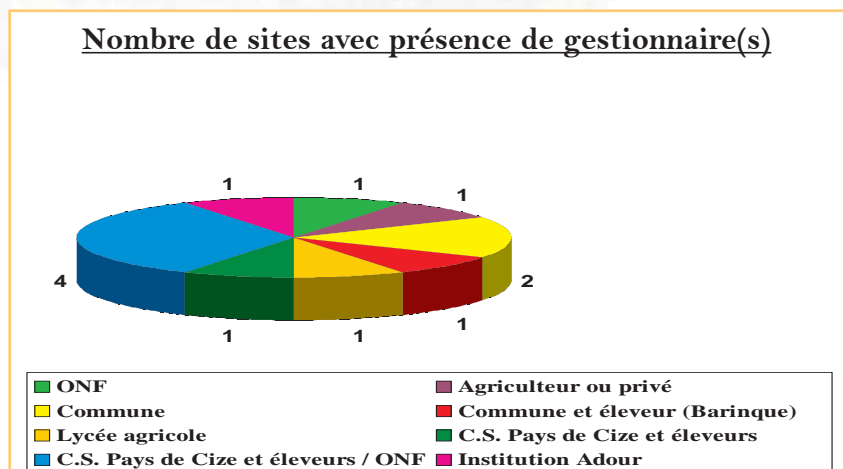
Environ **986 ha de bassins versants** ont fait l'objet de conventions d'adhésion dont près de **108 ha de zones humides** répartis en **13 sites** distincts. Des actions de gestion conservatoire ont été entreprises sur 12 d'entre eux.



**20 adhérents au réseau SAGNE**



**Une diversité de gestionnaires**



Le Pays de Cize et l'ONF gèrent plus de 90 % des bassins versants et plus de 70 % des zones humides ayant fait l'objet de conventions d'adhésion.

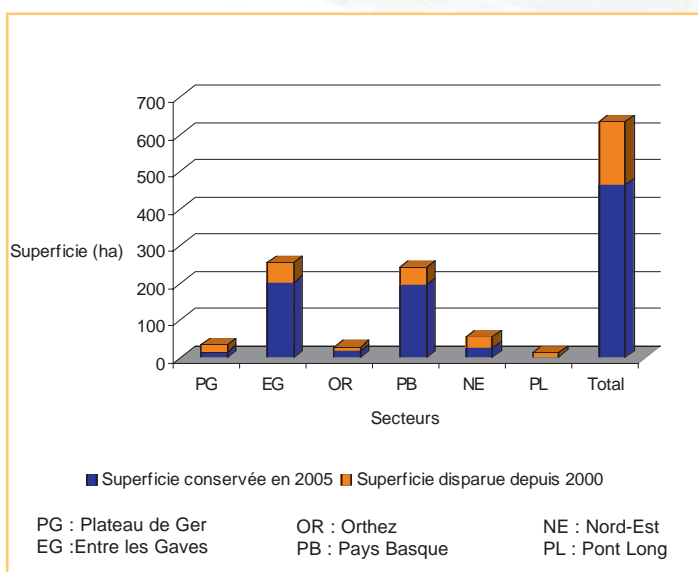
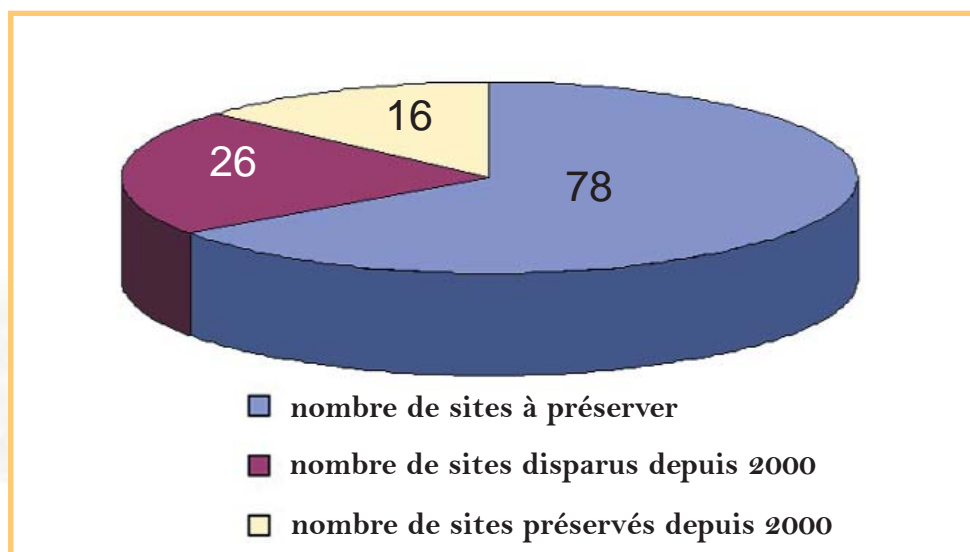
En terme de nombre de sites, ils interviennent sur 6 des 12 sites gérés.

## Bilan de la réactualisation des données

La mise en place du Réseau SAGNE Zones Humides 64 s'est appuyée dans un premier temps sur les données de "l'inventaire des micro-zones humides des Pyrénées-Atlantiques" réalisé en 2000 par le CREN Aquitaine.

A l'heure actuelle, sur les **120 sites** inventoriés à cette époque, 16 font l'objet d'une gestion conservatoire :

- **8 sites** sont gérés par le CREN Aquitaine, dont 6 prioritaires
- **1 site** est géré par l'ONF (Forêt domaniale de Bastard)
- **1 partie d'un site** a été achetée par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (Tourbière de Pédestarrès)
- **6 sites** en plaine bénéficient d'une assistance technique du réseau SAGNE.



Les causes de disparition de ce qui représente environ 160 hectares de zones humides feront l'objet d'une analyse plus fine en 2007.

Néanmoins, on peut d'ores et déjà citer les principales d'entre elles :

- ▶ dans près de 50 % des cas, les parcelles ont été mises en culture ou transformées en prairies de pâturage,
- ▶ dans près de 30 % des cas, elle ont été abandonnées et ont subi de ce fait un assèchement naturel et un boisement progressif,
- ▶ dans plus de 10% des cas, elles ont fait l'objet de plantations sylvicoles (peupliers et pins principalement),
- ▶ quelques zones ont été envoyées lors de la création de retenues collinaires.

## Diagnostiques, expertises, notes d'information

Dans le cadre de la programmation 2005, quatre diagnostics, quatre expertises-conseils et deux notes d'information ont été réalisés. Les quelques exemples qui suivent donnent un aperçu des différents cas de figure rencontrés.

### Zoom sur ...

#### La zone humide d'Archilondo (Commune de Lecumberry)

par Thierry Laporte

**Commanditaire de l'étude :** Commission Syndicale du Pays de Cize (CSPC)

**Type d'étude :** diagnostic écologique et plan d'aménagement

**Date de réalisation :** 2005/2006

**Bassin versant :** Rio Iraty (Espagne)

**Superficie :** 17,5 ha

**Altitude :** 938 à 1000 m

**Types de milieux :** tourbière acide à sphaignes et bas marais, prairies humides à joncs, landes humides atlantiques.

**Flore :** 131 espèces inventoriées dont :

- 3 espèces sous protection nationale : droséra à feuilles rondes, droséra intermédiaire, bruyère des cantabriques.
- 4 espèces sous protection régionale : jonc rude, lis des marais, sphaigne de Russow, sphaigne molle.
- 2 espèces rares en Pyrénées-Atlantiques. : rhynchospore blanc et trèfle d'eau (menyanthe).

**Faune :** nombreuses espèces protégées (lézard vivipare, vipère de Séoane, crapaud accoucheur, agrion de Mercure...). Avifaune riche dont rapaces et migrants. Secteur de chasse pour les chauves-souris.



#### Etat de conservation et problématiques :

L'état de conservation du site est très satisfaisant. Néanmoins, certaines zones sont victimes d'un surpâturage bovin et équin qui entraîne une érosion du sol tourbeux et porte atteinte aux communautés végétales par surpiétinement et apport excessif d'excréments.

En outre, des cas réguliers d'enlisement du bétail sont à déplorer dans les zones les plus marécageuses (présence de tremblants). Afin de traiter ces deux problématiques, un plan d'aménagement a été proposé.

Celui-ci prévoit :

- une mise en défens totale de 3 zones avérées dangereuses pour le bétail
- une mise en défens sélective sur 2 zones surpâturées
- des opérations expérimentales de restauration sur 2 zones de tourbières asséchées (mare de régénération et décapage).

.../...

## Assistance technique :

En août 2006, une visite a été organisée par la Commission Syndicale (CSPC) et le réseau SAGNE afin de présenter les opérations envisagées aux 2 éleveurs concernés par les problématiques. Début 2007, des demandes de subventions doivent être déposées par la CSPC auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

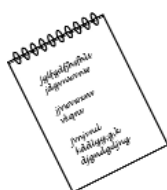
### Missions d'assistance prévues en 2007 :

- planification des travaux de mise en défens en concertation avec les éleveurs,
- pose de clôtures,
- suivis scientifique et technique (*installation de piézomètres, relevés botaniques, suivi du pâturage en partenariat avec les éleveurs*).

En parallèle, le réseau SAGNE propose la réalisation d'un plan de valorisation pédagogique sur l'ensemble des zones humides du Pays de Cize dans une démarche cohérente de mise en réseau des sites.

### Coût des opérations en 1ère année :

12 000 Euros, dont 20% pris en charge par la Commission Syndicale du Pays de Cize.



## En Bref ...

### Expertise de la zone humide d'Orthez

(Commune d'Orthez) par *Emilie Fumey*

Sur la commune d'Orthez, six propriétaires privés ont sollicité une expertise par le réseau SAGNE sur 2 entités de zone humide. Ces deux entités sont très enclavées, sans accès. La surprise fut grande d'observer sur ces deux sites le fadet des laïches, papillon protégé au niveau européen très peu présent ou connu dans le département.

La question du maintien de l'ouverture du milieu, favorable au papillon et à la qualité de la zone humide, se pose depuis l'abandon des pratiques agricoles et la colonisation progressive par la fougère et les ligneux. Dès la rentrée 2007 la possibilité d'un partenariat avec le lycée agricole d'Orthez, dont les élèves se sont déjà investis dans des projets de type environnemental sera étudiée.



Fadet des laïches



### Expertise de la zone humide " Le Bedat "

(Commune de Barinque) par *Maud Briand*

D'une surface d'environ 1 hectare, cette zone humide se situe au sein d'un territoire agricole dominé par la maïsiculture. Il s'agit d'une lande tourbeuse à sphaigne et à molinie comportant une diversité floristique et faunistique très intéressante. Ce milieu présente une mosaïque de "micro habitats" constituée de communautés de tourbières acides à sphaigne, de Rhynchosporion (habitat pionnier des tourbières), de lande à molinie, de landes humides atlantiques et des groupements aquatiques à potamots. Unique en son genre sur le secteur étudié, ce site revêt un caractère relictuel et possède de ce fait une valeur locale et régionale très forte.

La commune de Barinque, propriétaire, loue ces parcelles à un agriculteur (M. NIPOU) dont l'exploitation d'une surface totale de 30 ha faisait l'objet d'un **Contrat Territorial d'Exploitation (C.T.E.)\*** jusqu'en 2006. Celui-ci y fait pâturer une vingtaine de génisses (blondes d'Aquitaine) quelques semaines dans l'année. Cependant on note une colonisation arbustive (aulnes) préoccupante traduisant un dysfonctionnement écologique important de la zone humide et qui à terme risque de l'assécher complètement.

Une convention SAGNE a été conclue avec l'agriculteur et la commune afin d'assurer le suivi de cette lande et de contrôler la charge pastorale et la colonisation arbustive. Un arrachage des aulnes sera réalisé par la commune ou par des prestataires extérieurs.

\* Les mesures définies dans le cadre de ce CTE consistaient à maîtriser l'apport d'effluents et d'engrais (environ 20 ha concernés), préserver un linéaire en bord de cours d'eau de toute culture de céréales, et diminuer les surfaces de sol nu en hiver (environ 10 ha). Au terme de son CTE, M. NIPOU n'a pas été informé ni sollicité pour sa reconduction. Néanmoins très sensibilisé aux enjeux environnementaux il poursuit ces mesures de préservation de sa propre initiative.

## Note d'information sur la zone humide de Manas

(Communes de Ger et Ponson-Dessus) par Thierry Laporte

Dans le cadre d'un avant-projet de création d'une retenue collinaire à vocation agricole, le CREN Aquitaine a été consulté en 2003 par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et l'Institution Interdépartementale d'Aménagement du Bassin Hydraulique de l'Adour sur l'intérêt écologique de la zone humide de Manas.

Une trentaine d'hectares de prairies et landes tourbeuses sont localisées sur le ruisseau "Le Lys Darré" et son affluent "Le Lachourrette". Ces dernières couvrent une des surfaces les plus importantes du département en zone de plaine et abritent des espèces protégées (droséra à feuilles rondes et droséra intermédiaire, lis des marais, lézard vivipare ...). Situées en tête de bassin versant, elles contribuent à limiter les crues en aval et participent au soutien des étiages et à l'alimentation des nappes phréatiques. Par ailleurs, elles présentent un intérêt pédagogique qui pourrait contribuer au développement de l'économie locale ("tourisme vert").

Suite à l'avis défavorable du CREN Aquitaine et à une évaluation des coûts et des retombées économiques de l'opération, les partenaires du réseau SAGNE ont finalement abandonné le projet de retenue. Aujourd'hui le réseau SAGNE est sollicité par 5 propriétaires privés sur des parcelles riveraines du Lachourrette. Ce site sera diagnostiqué en 2007.

---

## Assistance Technique et Transfert de compétences

---

Conformément aux missions du réseau SAGNE, des opérations d'assistance et de transfert de compétences ont été mises en place auprès de plusieurs gestionnaires et d'un large réseau de partenaires.



### Zoom sur ...

#### Assistance technique sur la zone humide "Les Rocs"

(Commune de Méritein) par Emilie Fumey

##### Bref historique :

En 1982, un contrat Fonds Forestier National fut conclu entre la commune de Méritein et l'ONF, sous la forme d'un prêt en travaux sur 30 hectares. Peu après, 800 m de fossés drainants ont été creusés à environ 1 mètre de profondeur afin d'assainir la zone et de planter des tulipiers de Virginie.

En 2004, constatant l'échec de cette plantation, la commune et l'ONF ont sollicité le réseau SAGNE afin de connaître le potentiel de cette zone humide.



Cladiaie

##### Etat des lieux :

D'une topographie en forme de cuvette, la zone est alimentée en eau en permanence. Les drains ont limité cette alimentation et pourtant des habitats humides (cladiaie, lande humide atlantique, tourbière à narthécies) sont toujours présents bien que dégradés localement par la colonisation de la fougère aigle et de l'ajonc d'Europe.

##### Interventions :

Les partenaires ont convenus de procéder au barrage de ces drains puis d'étudier l'évolution du milieu. En 2006, des piézomètres ont été disposés sur la zone afin d'observer les fluctuations de la nappe phréatique dans les différents milieux naturels (*photo ci-contre*) et d'évaluer l'efficacité des fossés puis celle des barrages. Ainsi, en 2007, 14 barrages seront installés par des ouvriers de l'ONF. Les résultats des relevés piézométriques et l'analyse de la végétation (suivi de la zone à narthécies en particulier) seront traités par les techniciens du réseau SAGNE en 2009 avant de décider des nouvelles actions à mettre en place.





## En Bref...

### Transfert de compétences

Depuis 2004 le réseau SAGNE a développé 3 grands types de missions :

#### L'organisation ou la participation aux séminaires sur les "tourbières du massif pyrénéen"

Ainsi le CREN Aquitaine a organisé le deuxième séminaire au Lycée Agricole de Montardon (64) les 3 et 4 février 2005 (*Actes du séminaire disponibles au CREN Aquitaine*).

#### Les échanges transfrontaliers

Une première expérience d'échanges a été développée en 2006 par la Diputación Foral de Gipuzkoa. Elle s'est traduite par des échanges de données, une réunion à la Diputación et une journée de visite de zones humides sur le territoire du Pays de Cize, cette dernière ayant été co-organisée par la Diputación et le réseau SAGNE Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques. Cette expérience devrait s'étendre à d'autres partenaires sur la chaîne des Pyrénées.



Visite sur la zone humide du Sourzay

#### La formation des gestionnaires

3 formations ont été assurées par le réseau SAGNE auprès des agents de l'Office National des Forêts en 2003 et 2004 et des agents du Conseil Supérieur de la Pêche en 2005.

Au moins une session de formation sera proposée en 2007 aux techniciens de rivières et d'associations de réinsertion du département.



Formation auprès des agents du CSP sur le plateau du Bénou



Formation auprès des agents de l'ONF sur des tourbières en haute vallée d'Ossau



Formation auprès des agents de l'ONF sur le plateau de Bious-Artigues

### Contenu type d'une séance de formation

Une session de formation comprend :

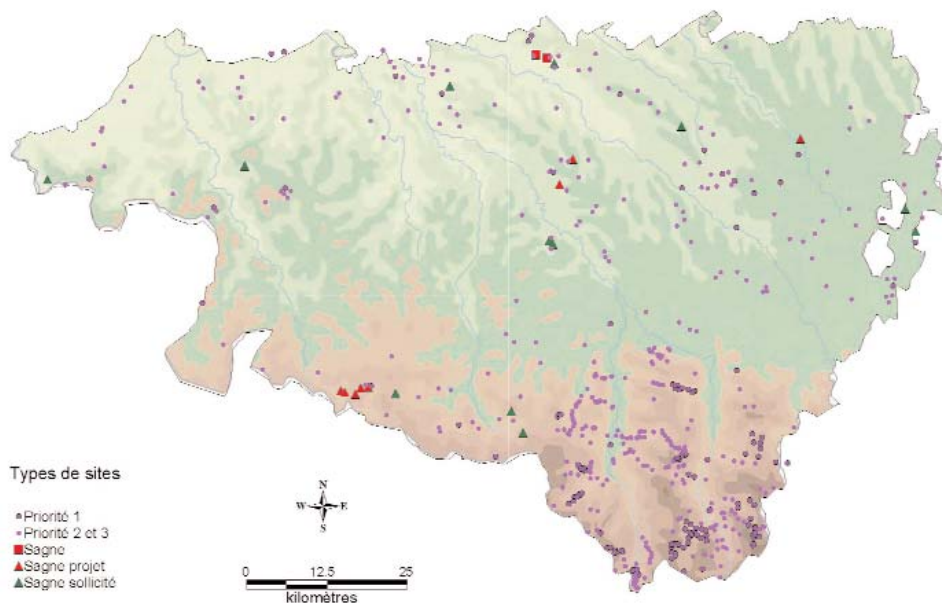
- 1/2 journée d'apport théorique en salle sur la description, la formation, le fonctionnement, la valeur patrimoniale et les facteurs d'altération des zones humides des Pyrénées-Atlantiques.
- deux à trois 1/2 journées de visite de sites naturels dans différents contextes : plaine et montagne, gérés et non gérés, altérés et conservés ... avec description des habitats naturels rencontrés et des enjeux de conservation, observation d'indicateurs de la valeur patrimoniale (en particulier espèces protégées et habitats d'intérêt communautaire) et d'altération des milieux naturels, présentation des opérations de gestion réalisées ... et échanges d'expériences et de compétences entre les participants et le réseau SAGNE.

Les formations théoriques peuvent être programmées durant le premier semestre de l'année et les visites de sites de mi-juin à mi-octobre. La formation est ouverte à tous les gestionnaires de zones humides (agriculteurs, techniciens rivière, ONF, CRPF, CSP, ...) mais ne prend pas en charge les frais de repas et de déplacement.

## Bilan des actions en cartes

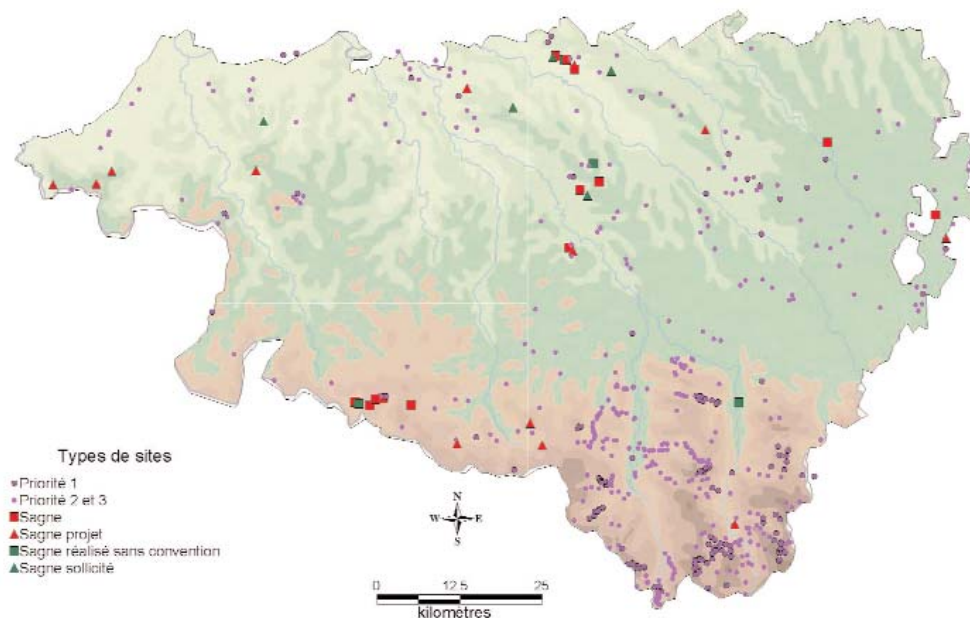
### Missions SAGNE 2003

2 sites en convention, 5 adhérents au réseau  
15,44 hectares de zones humides en convention



### Missions SAGNE - Bilan 2005

13 sites en convention, 20 adhérents  
986 hectares conventionnés dont 108 ha de zones humides



### L'EQUIPE du RESEAU SAGNE Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques

Coordinateur du réseau :  
Thierry LAPORTE

Techniciens zones humides :  
Maud BRIAND, Céline DELTORT, Emilie  
FUMEY, Thierry LAPORTE et Tangi LE MOAL

### POUR NOUS CONTACTER

CREN Aquitaine  
Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau  
Domaine de Sers  
64 000 PAU  
Tél. : 05.59.32.67.05 ou 05.59.32.65.19 (secrétariat)  
Fax : 05.59.32.74.66 Mél : [siege@cren-aquitaine.fr](mailto:siege@cren-aquitaine.fr)  
Site Internet : [www.cren-aquitaine.fr](http://www.cren-aquitaine.fr)